Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



ENJEUX CROISSANCE MONDE

ISIN: FR0010701433

Ce FCP est géré par La Financière Responsable.



Objectifs et politique d'investissement

OPCVM de classification « Actions internationales », Enjeux Croissance Monde est un fonds nourricier investi en actions M du compartiment Russell Investments World Equity Fund de l'OPCVM maître de droit irlandais Russell Investment Company II plc. A ce titre, Enjeux Croissance Monde est investi à 90% minimum dans l'OPCVM maître et à titre accessoire en liquidité.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la performance de l'OPCVM Enjeux Croissance Monde sera inférieure à la performance de l'action M du compartiment Russell Investments World Equity Fund de l'OPCVM maître de droit irlandais Russell Investment Company II plc en raison des frais propres à l'OPCVM Enjeux Croissance Monde.

Rappel de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement de l'OPCVM maître :

Le Fonds vise à réaliser une croissance de vos avoirs sur le long terme en investissant au moins 80 % de ses actifs dans des actions de sociétés du monde entier, sur la base d'un style d'investissement multistratégie. « Multistratégie » signifie que le Fonds utilise différents gestionnaires de portefeuille et/ou de stratégies gérées par Russell Investments afin de réaliser son objectif. Chaque gestionnaire de portefeuille ou stratégie gérée par Russell Investments adopte un style d'investissement complémentaire, avec une spécialisation sur les marchés boursiers développés.

Le Fonds est largement diversifié en termes de marchés développés du monde entier et de secteurs d'activité.

Le Fonds peut également investir à hauteur de 20% de ses actifs dans les marchés émergents (pays en voie de développement). Le Fonds investira jusqu'à 25 % de ses actifs dans des obligations convertibles, un type d'obligations pouvant être converties en actions ordinaires ou en espèces. Le Fonds peut investir jusqu'à 5 % de ses actifs dans des bons de souscription.

Le Fonds peut gagner une exposition indirecte au marché par l'utilisation de techniques financières spécialisées (connues sous le nom de dérivés). Les dérivés peuvent être utilisés pour gérer les expositions du Fonds, pour réduire le risque ou pour gérer le Fonds de manière plus efficace.

Devise de l'OPCVM : la devise de référence de l'OPCVM nourricier et de l'OPCVM maître est l'euro.

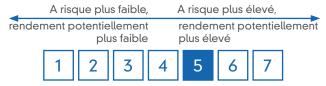
Durée minimum de placement recommandée : cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant sept ans.

Cette part est une part de capitalisation.

Les demandes de souscriptions et de rachat de parts sont reçues chaque jour de bourse avant 10h00 et exécutées sur la base des cours de clôture de la bourse du jour J. Le règlement s'effectue en J+3 ouvrés.



Profil de risque et de rendement



Les données historiques simulées utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie de risque indiquée pour cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque 5 reflète la stratégie de gestion mise en œuvre dans le fonds qui présente un degré important d'exposition au risque actions.

Les souscriptions/rachats dans le fonds maître peuvent interve-nir tous les jours ouvrés des banques en Irlande.

La catégorie de risque ne tient pas compte des risques importants du fonds maître suivants :

Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations de prix du marché.

Pour plus d'information sur les risques, l'investisseur est invité à se référer au prospectus de l'OPCVM.



Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels	prélevés	avant ou	après	investissement
-----------------	----------	----------	-------	----------------

Frais d'entrée	3,75% TTC non acquis au fonds			
Frais de sortie	0,00% TTC non acquis au fonds			
Frais prélevés par l'OPCVM au titre du dernier exercice				

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances au titre du dernier exercice

Commission de surperformance

Frais courants

0,00% TTC

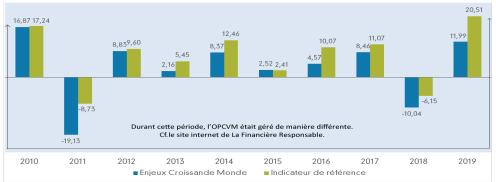
3,24% TTC

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont les frais maximaux applicables, pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, des frais inférieurs peuvent être appliqués. Vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais d'entrée et de sortie

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de cet OPCVM, accessible sur le site <u>www.la-financiere-responsable.fr</u> ou contacter La Financière Responsable au 01.75.77.75.00.

Performances passées (en%)



Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.

Devise: euro.

Cet OPCVM a été créé en 2009. La part a été créée le 26 mars 2009. A noter que le FCP est passé du statut de FIVG à celui d'OPCVM en date du 12 avril 2019. Jusqu'au 16 janvier 2020, l'OPCVM était géré par Rothschild & Co Asset Management Europe en appliquant une stratégie d'investissement différente. Son indicateur de référence était 40% MSCI Emerging Markets Daily Net TR \$ converti en € (dividendes nets réinvestis), 40% MSCI Daily TR Net World \$ converti en € (dividendes nets réinvestis), 20% Eonia Capitalisé. Le fonds est devenu un fonds nourricier du compartiment RUSSELL INVESTMENTS WORLD EQUITY FUND (action M) de l'OPCVM maître de droit irlandais RUSSELL INVESTMENT COMPANY II PLC à compter du 16 janvier 2020.



Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les OPCVM nourricier et maître : les prospectus complets, les rapports annuels et les derniers documents périodiques ainsi que toute autre information sont adressés gratuitement sur simple demande écrite à : La Financière Responsable – 52 rue de Ponthieu – 75008 Paris - 01.75.77.75.00 ; ou à l'adresse électronique: lfr@lfram.fr.

Fiscalité: selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il vous est conseillé de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller. Le fonds maître n'est pas établi dans le même Etat membre que le fonds nourricier, cela peut avoir une incidence sur le traitement fiscal du fonds nourricier.

La valeur liquidative (VL) est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet : www.la-financiere-responsable.fr.

Les demandes de souscriptions et de rachats de parts sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL) sous réserve d'être reçues avant 10h00 par le dépositaire BNP Paribas Securities Services.

La responsabilité de La Financière Responsable ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Des détails sur cette politique de rémunération figurent sur le site internet de la société <u>www.la-financiere-responsable.fr.</u> Le texte complet de la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société.

Cet OPCVM, relevant de la directive Européenne 2009/65/CE, est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La Financière Responsable est agréée en France et réglementée par l'AMF. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 février 2020.